

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE METZ-TESSY

REUNION du CONSEIL MUNICIPAL

(article L 2121-10 du Code des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira en Mairie de METZ-TESSY,

Le lundi 23 janvier 2012 à 20 h 30.

Affiché le 17 janvier 2012

ORDRE DU JOUR

- *Tableau des effectifs - Création d'un Contrat Unique d'Insertion.*
- *Acompte sur subvention au Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.).*
- *Autorisation de mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget prévisionnel 2012.*
- *Vente d'une partie du chemin rural du Tremblay.*
- *Complexe sportif convention de passage route des rebattes.*
- *Droit de Prémption Urbain -Déclarations d'Intention d'Aliéner.*
- *Compte rendu de l'utilisation par le Maire des délégations qui lui ont été accordées en application de l'article L2122-22 du CGCT.*
- *Questions diverses.*

Pour le Maire et par délégation,
La Directrice Générale des Services,

Amandine HUGOT.

